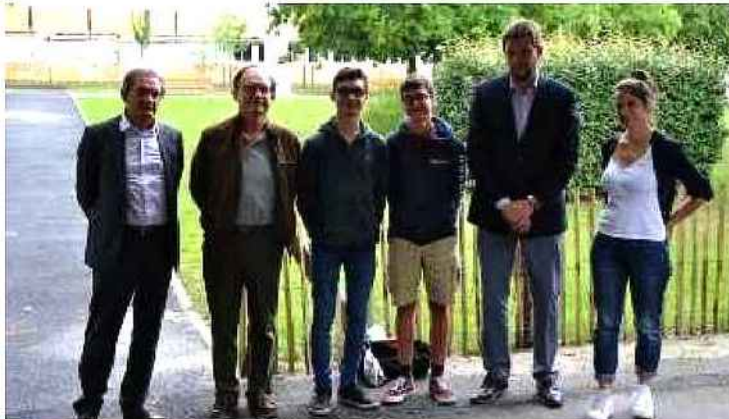




## MÉRIGNAC

# Un lycéen de seconde parrainé pour être accompagné



**Marc Buissart, Jean-Luc Detré, Quentin Aulas et un ami, Franck Prudhomme et la maman du lycéen.** M. G.

Dans le cadre de la fondation Un avenir ensemble, Jean-Luc Detré, général et médecin militaire retraité, parraine un lycéen de Fernand-Daguin. Quentin Aulas (en première scientifique à la prochaine rentrée), élève boursier au mérite, a été sélectionné par les professeurs principaux et le proviseur, Franck Prudhomme.

Présidée par le Grand chancelier de la Légion d'honneur, la fondation Un avenir ensemble propose aux décorés de s'engager auprès de jeunes méritants issus de milieu défavorisés pour les aider à accomplir leurs études et à s'insérer dans la vie professionnelle. Les parrains sont des décorés, bénévoles volontaires, prêts à prolonger leur engagement citoyen dans une action d'intérêt général national.

### Des aides variées

Une convention tripartite entre la fondation, représentée par le parrain, le filleul et sa famille et l'établissement scolaire encadre ce parrainage qui commence au lycée et se termine lors de l'entrée du jeune dans la vie active. La fondation aide le filleul de dif-

férentes façons : financière, matérielle, pour trouver des stages... Ici, la convention a été signée par les différentes parties le 7 juillet au lycée.

« Il faut être boursier social et au mérite, et très bon élève, pour pouvoir être parrainé, rappelle Marc Buissart, coordinateur de la fondation pour l'académie de Bordeaux. On regarde avec le proviseur les lycéens pouvant être choisis et on demande l'accord aux familles. Parrain et élève travaillent ensuite ensemble avec l'aide de la fondation et de son réseau. C'est un parrainage qui dure 8 ans au minimum. Il peut y avoir des ruptures car certains élèves peuvent être en échec et le lien se casse entre le parrain et le filleul. C'est pour cela que l'on formalise cette signature de convention, c'est un engagement important. »

Quentin Aulas et Jean-Luc Detré vont souvent se rencontrer pendant toutes ces années de parrainage. « La fondation va également vous offrir des opportunités pour des séjours à l'étranger et différentes aides », a précisé le parrain au lycéen.

**Michèle Ganet**